



CAMP DE JOUR



CAMP DE VACANCES
LAC EN COEUR
TOUS EN COEUR, DEPUIS 1946





Table des matières

INTRODUCTION	2
NOTRE PERSONNEL	3
ANIMATEURS	3
RESPONSABLES D'ANIMATION ET DIRECTION	3
FACEBOOK ET MÉDIAS SOCIAUX	3
SOUVENIRS	4
DÉROULEMENT DE LA SEMAINE	5
INSTALLATIONS :	5
GROUPES :	5
ACTIVITÉS :	5
BAIGNADE	6
HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE	7
CAMP DE JOUR DU LAC EN COEUR	7
DÉROULEMENT DE VOTRE ARRIVÉE	8
DÉROULEMENT DU DÉPART	9
AUTOBUS	9
LISTE D'OBJETS OBLIGATOIRE	10
MÉDICAMENTS ET SOINS DE SANTÉ	11
ALLERGIES, RESTRICTIONS, PARTICULARITÉS ALIMENTAIRES	11
POLITIQUE D'ANNULATION	11
POLITIQUE DE RENVOI	12
REÇU POUR DÉCLARATION FISCALE	12
SERVICE DE GARDE	12
CODE DE VIE ET ENGAGEMENT	13
CODE DE VIE ET ENGAGEMENT	14
RECONNAISSANCE DE RISQUE - COVID-19	15
RECONNAISSANCE DE RISQUE - COVID-19 (SUITE)	16
RAPPEL DE RÈGLEMENTS IMPORTANTS	17
CONCLUSION	17
ADRESSE À ENTRER DANS LE GPS.....	17



Introduction

Le camp de vacances du Lac en Cœur est heureux de vous annoncer le renouvellement du programme de camp de jour pour la saison 2021. Ayant comme valeur première d'offrir une expérience unique aux enfants, nous recherchions la meilleure façon de venir en aide à notre communauté.

Des discussions avec la municipalité de Lac-aux-Sables nous ont menés à déterminer que le lieu du camp était tout indiqué pour opérer un camp de jour cet été. Nous avons saisi cette chance d'aider notre village par nos 75 ans d'expertises avec la jeunesse et nos installations de choix. Notre renommée équipe d'animation saura apporter une dose de bonheur à votre enfant dans ces temps plus difficiles.

En attendant ce grand jour, nous avons pensé faire ce guide informatif à votre intention afin de vous aider à préparer et à planifier le séjour de votre enfant. Il a été conçu aussi, afin de bien vous informer sur nos procédures et nos politiques.

Il serait donc important de prendre quelques minutes afin d'en faire la lecture avec votre enfant.

Bonne lecture !!





Notre personnel

Animateurs

Depuis déjà 75 ans, nous pouvons fièrement dire que notre réputation s'est bâtie sur la qualité de notre personnel et le dévouement de chacun de nos animateurs. Le long processus d'embauche propre au Lac en Cœur nous permet d'avoir la crème de la crème comme animateur.

Notre équipe d'animation était toujours fidèle au poste pour répondre à notre appel lorsque la décision d'opérer un camp de jour s'est prise. Prêt à tout pour redonner vie à leur maison estivale.

C'est avec enthousiasme et expertise que chaque semaine sera préparée avec une thématique créée de toute pièce par notre dynamique équipe.

Ne perdant pas de vue notre philosophie: **Pour le jeune, avec le jeune et à l'écoute du jeune**, nous avons formé nos membres du personnel avec des ateliers en lien avec la COVID-19. Ajoutant ainsi de précieuses notions à leurs formations, notamment, la certification DAFA (Diplôme d'aptitude d'animateur) et le cours de premiers et secourisme (RCR).

Responsables d'animation et direction

Notre belle équipe peut compter sur des responsables d'animation qui répondent directement de la direction. Ces responsables sont salariés à l'année au camp et assurent la coordination de toute l'équipe. La direction du camp assure une présence quasi constante pendant l'été et garantira une communication avec vous en cas d'incident.

Facebook et médias sociaux

À chaque séjour, nous prenons des photos des jeunes en action pendant leurs activités. Nous les publions sur notre page Facebook Camp Lac en Cœur. Il est important de spécifier sur le formulaire amilia si vous autorisez le camp à faire la diffusion des photos de votre enfant sur nos différents médias sociaux (Facebook et Instagram).

Veuillez prendre note que nous essayons de prendre tout le monde en photo. Si vous avez des questions ou besoin de renseignements à ce propos, n'hésitez pas à nous contacter au : 418-289-2316 ou par courriel à l'adresse suivante : secretaire@camplacencoeur.qc.ca



@lacencoeur





Souvenirs

Les articles souvenirs seront toujours en vente au camp, le vendredi à partir de 15h00.

Modes de paiement acceptés :

- Argent comptant
- Chèque
- Virement Interac

Un bon de commande sera remis à votre enfant en début de séjour. Si vous le souhaitez, vous n'avez qu'à remplir le bon et d'y joindre le montant nécessaire. Le matériel acheté sera remis à votre enfant.



Déroulement de la semaine

Le camp de jour du Lac en Cœur a mis en place des procédures adéquates aux normes gouvernementales suite à la situation de la COVID-19. Notre site nous permet d'avoir un environnement extérieur sécuritaire qui limite la propagation du virus tout en permettant aux enfants de s'amuser.

Le camp du Lac en Cœur a pour mission de promouvoir l'autonomie et le développement du jeune. C'est pourquoi nous demandons votre coopération pour le bon déroulement du séjour. Les téléphones et autres moyens de communication au camp sont pour urgence seulement. Il n'est pas possible pour l'enfant d'utiliser librement les téléphones du camp. Merci de faire confiance à nos 75 étés d'expertises.

Soyez avisé qu'il n'est pas possible de venir chercher votre enfant à l'extérieur des heures prévues à cet effet. (Voir déroulement du départ) Pour répondre aux normes et rester fidèles aux valeurs de notre camp, les enfants passeront la majorité de leur journée à l'extérieur.

Installations :

- Chaque groupe aura son propre lieu à l'intérieur et à l'extérieur. Des installations sanitaires seront accessibles pour chacun d'entre eux.
- Ces lieux ont été choisis en fonction de l'espace requis afin d'assurer une distanciation physique entre les enfants.
- Ce lieu sera le même pour toute la semaine et ne sera partagé par aucun autre groupe.
- Il permettra aux enfants de s'installer afin de manger et sera un point de ralliement entre les activités.
- Une équipe de nettoyage désinfectera les lieux à la fin de chaque journée, cependant, lors d'une journée à l'intérieur, le bâtiment sera nettoyé selon les normes applicables prévues par jour.

Groupes :

- Afin de minimiser les contacts entre les groupes, un animateur sera attiré au même groupe d'enfants pour la semaine. Il n'y aura donc pas de changements de personnel.
- Les groupes seront divisés selon les âges et suivront les ratios du gouvernement.
- Les groupes recevront un horaire d'activités et de déplacements qui les empêcheront de se croiser.
- Également, les enfants ne peuvent pas changer de groupe au courant de la semaine.

Activités :

Toutes les activités permises ont été sélectionnées selon les critères de la COVID-19.

- Tous les objets qui serviront aux activités et qui nécessitent de la manipulation seront désinfectés entre chaque utilisation.
- Les enfants devront se laver les mains entre chaque activité.



Baignade

Le Lac en Cœur offre un site de baignade sécuritaire grâce à son lac privé. Seuls les enfants et personnelles du camp y ont accès. C'est une plage privée qui est sur la propriété du camp.

De plus, des tests d'eau y sont faits régulièrement pour assurer une bonne qualité d'eau. Chaque groupe aura une plage horaire prédéfinie pour se baigner. Celle-ci permet d'avoir un sauveteur en tout temps lorsque les enfants se baignent.

Le port du VFI est obligatoire et peut être fournie par le camp du Lac en Cœur.



**Horaire d'une journée type
Camp de jour du Lac en Cœur**

8h00 – 8h45	Accueil et jeu dirigé
9h00 – 10h15	Activité 1
10h15 – 10h45	Lavage des mains et collation
10h45 – 12h00	Activité 2
12h00 – 13h00	Lavage des mains et diner
13h00 – 13h45	Activité 3
13h45 – 14h45	Activité 4
14h45 – 15h15	Lavage des mains et collation
15h15 – 16h00	Activité 5
16h00 – 17h00	Jeu dirigé et départ
17h00-17h30	Service de garde



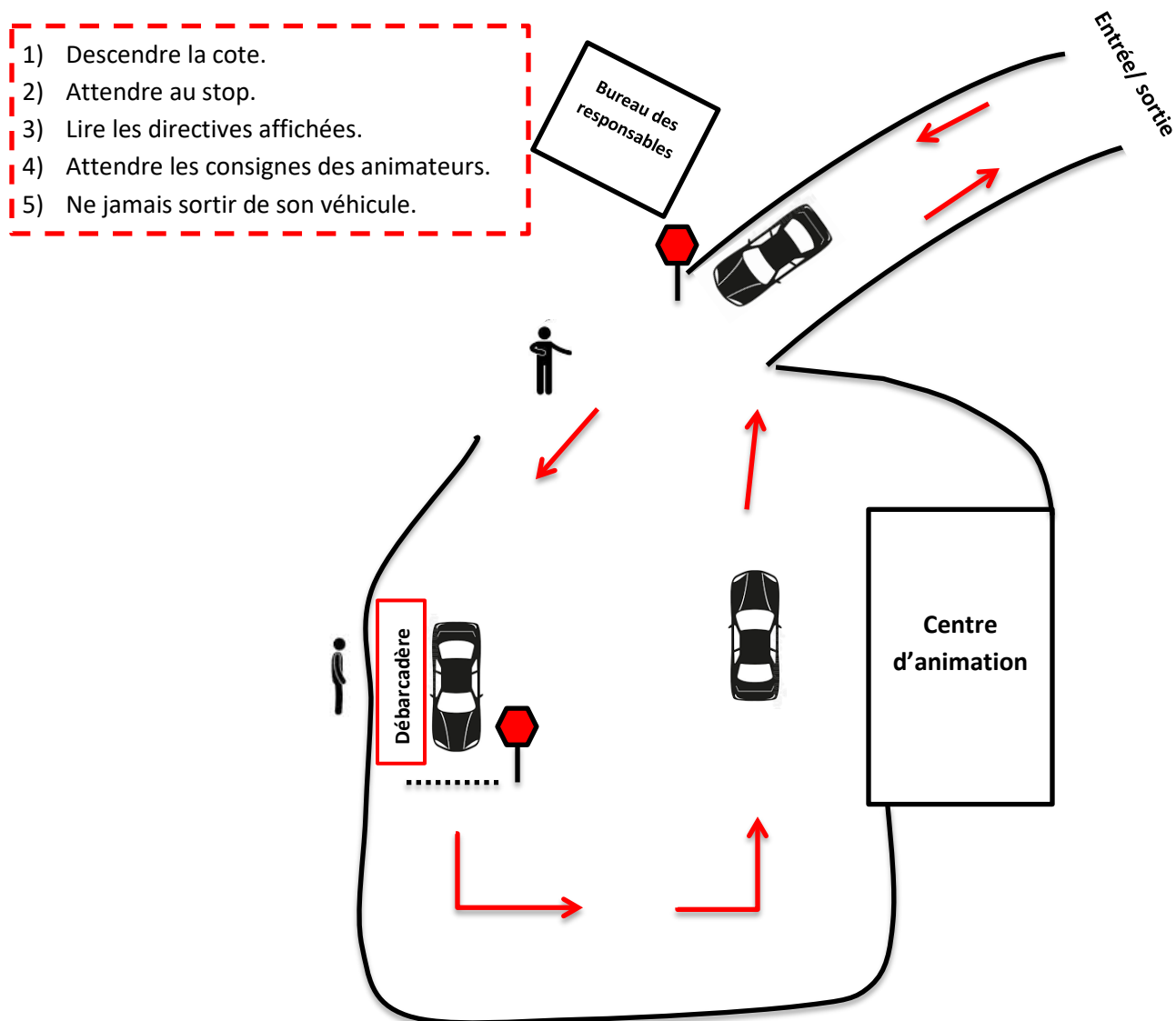


Déroulement de votre arrivée

L'arrivée de vos enfants doit se faire entre 8h00 et 8h45. Considérant les normes de la Santé publique, il ne vous sera pas permis de descendre de votre véhicule.

Voici comment se déroulera « l'arrivée au camp » :

- Descendez la côte et suivez les indications de nos animateurs.
- Lorsque vous arriverez sur le site, par respect pour notre personnel, nous vous demandons de rester dans votre véhicule.
- L'accueil des enfants se fera une voiture à la fois. Veuillez prévoir un temps d'attente.
- Un animateur sera présent pour accueillir votre enfant, s'assurer de son état de santé et répondre à vos questions.





Déroulement du départ

Le départ s'effectuera entre 16h00 et 17h00. Il se déroulera sous le même fonctionnement que l'arrivée. Il est donc interdit de sortir de votre véhicule.

Voici comment se déroulera le « départ du camp » :

- Le départ s'effectue au même endroit que l'arrivée.
- Lorsque vous arriverez au poste d'accueil, mentionnez le nom de votre l'enfant et son mot de passe.
 - ❖ **Lors de l'inscription sur amilia, il vous sera demandé de créer un mot de passe. Ce mot de passe doit être mentionné à chaque départ. Ainsi, si un autre adulte vient chercher votre enfant, il doit connaître le mot de passe. Sans la mention dudit mot de passe, notre politique nous interdit de laisser partir l'enfant avec l'adulte.**
- Un animateur amènera votre enfant à votre véhicule.

IMPORTANT : Si votre enfant doit quitter plus tôt ou arriver plus tard (en dehors de la plage horaire normale) le seul moment possible pour venir le chercher ou le reconduire est entre **12h00 et 12h30**, il faut toutefois nous aviser 24h à l'avance.

À NOTER : que les normes, instaurées en raison de la COVID-19, suggèrent que l'adulte responsable qui vient porter et chercher l'enfant soit le même tout au long de la semaine.

Autobus

Un service de transport sera offert **aux résidents de Lac-aux-Sables**. Celui-ci partira du parc Louis-Philippe Fugère jusqu'au Lac en cœur. Un animateur vous attendra sur place pour vous accueillir. Bien sûr, il fera la route avec les enfants. Rendu au Lac en Cœur il les mènera à leur groupe respectif en toute sécurité. À la fin de la journée, ce même animateur reprendra l'autobus avec les enfants.

7h45 à 8h : arrivée des jeunes pour prendre l'autobus

8h05 : départ de l'autobus pour le camp

16h45 : Départ de l'autobus vers le parc Louis-Philippe Fugère

17h : récupération des jeunes par les parents

Le matin et le soir, il est important de prendre un temps avec l'animateur pour que celui-ci s'assure de l'état de santé de vos enfants, vous remettre les messages pour le lendemain et répondre à vos questions.

Toutefois, il est interdit de sortir de votre véhicule.

Lorsque vous arriverez au parc Louis-Phillippe Fugère pour récupérer votre enfant en fin de journée, vous devrez mentionner le nom de l'enfant et son mot de passe;

- Lors de l'inscription sur amilia, il vous sera demandé de créer un mot de passe. Ce mot de passe doit être mentionné à chaque départ. Ainsi, si un autre adulte vient chercher votre enfant, il doit connaître le mot de passe. Sans la mention du mot de passe, notre politique nous interdit de laisser partir l'enfant avec l'adulte.



Liste d'objets obligatoire

Boîte à goûter :

La boîte à lunch de votre enfant sera la seule chose qui voyagera quotidiennement entre la maison et le camp. Pour cette raison, nous vous demandons de la nettoyer (intérieur et extérieur) **chaque soir**.

- 1 repas froid avec un sachet réfrigérant « ice pack » ou chaud dans un récipient isotherme (thermos) N'OUBLIEZ PAS les ustensiles si besoin. AUCUN micro-ondes ni réfrigérateur ne sera disponible;
- 2 collations santé (fruits, légumes, produits laitiers, etc.);
- 1 bouteille d'eau réutilisable (nous pourrons la remplir dans la journée);
- ⊘ La consommation de boissons gazeuses ou énergétiques, de tablettes de chocolat et de croustilles est interdite.
- ⊘ Afin de prévenir les allergies alimentaires, et la propagation de la COVID-19, le partage d'aliments et d'ustensiles n'est pas permis. De plus, toute nourriture contenant des **arachides ou des noix** est interdite au camp de jour.

Liste de matériel :

- Crème solaire et chasse-moustiques en aérosol (à prioriser);
- Vêtements confortables, identifiés et adaptés à la température;
- Espadrilles (AUCUNE sandale, gougoune ou Croc);
- Chapeau ou casquette;
- Kit de bricolage identifié au nom de l'enfant (ciseaux, colle, livre à colorier, crayons de couleur et livre au choix.). **(Peut être laissé au camp pour la semaine, si désirez).**
- Maillot de bain *sac de plastique (maillot mouiller)*
- Serviette et souliers de plage

Nous vous demandons d'appliquer une première couche de crème solaire à la maison avant l'arrivée au camp. Chaque enfant a la responsabilité de l'application de sa crème solaire. Il sera important de lui apprendre comment l'appliquer correctement. Toutefois, les animateurs font régulièrement des rappels et aideront les enfants.

Objets interdits :

INTERDITS

- Couteau, canif, hachette
- Téléphone cellulaire
- Allumettes, briquet
- Tout équipement électronique de valeur (jeux et tablettes électroniques, baladeur numérique)
- Cigarettes
- Alcool et drogue

Il est à noter que, pour les raisons susmentionnées, s'il s'avère qu'un enfant détienne l'un ou l'autre des objets nommés ci-dessus dans ses bagages, cet objet lui sera automatiquement retiré et sera conservé à l'accueil jusqu'à la fin de son séjour.



Médicaments et soins de santé

Lors de l'inscription sur la plateforme amilia, vous devrez remplir un questionnaire sur la santé de votre enfant. Nous vous demandons d'être **le plus précis et à jour possible**. Ces documents nous sont d'une grande aide pour le bon déroulement du séjour de votre enfant. C'est notre seule référence en cas d'incident.

Tous médicaments (même ceux en vente libre) doivent être prescrits par un médecin. Il vous sera demandé de préparer la posologie nécessaire pour la journée et remettre le médicament au poste d'accueil à votre arrivée, et ce, à chaque jour.

Voici quelques conseils pour la préparation des médicaments :

- Mettre tous les médicaments de votre enfant dans un sac «ziploc» identifié au nom de votre enfant.
- **AUCUN ENFANT NE PEUT AVOIR EN SA POSSESSION DES MÉDICAMENTS DURANT LA JOURNÉE.**

Assurez-vous que vos coordonnées, sur notre plateforme amilia, soient à jour.
C'est notre seule référence en cas d'incident.

Allergies, restrictions, particularités alimentaires

Depuis plusieurs années, les demandes particulières pour les enfants présentant des allergies, des intolérances ou d'autres restrictions alimentaires sont plus nombreuses. Nous accordons une attention particulière à ce niveau.

Même si la distanciation sociale est mise en place, nous ne pouvons vous garantir que nous soyons sans aucun risque. Bien entendu, l'équipe d'animation met tout en place pour assurer un suivi rigoureux auprès des enfants ayant des allergies.

En ce qui concerne les allergies, prévoir auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen) si votre enfant a des allergies qui en nécessite. Si votre enfant a besoin d'un EpiPen, ce sera l'animateur en charge qui l'aura en sa possession. Il nous faut la collaboration des parents afin d'offrir un service adéquat à votre enfant.

Politique d'annulation

Pour toute annulation, des frais d'administration de 5 \$ + taxes seront gardés par semaine. Aucun remboursement n'est prévu si l'enfant quitte le camp pour toute autre raison que la maladie ou un accident. En cas de maladie, la valeur de chaque journée complète d'absence pourra être remboursée. Un billet du médecin est exigé.



Politique de renvoi

Le camp du Lac en Cœur se réserve le droit d'expulser tout enfant présentant un comportement inadéquat : violence, intimidation, consommation de drogues ou d'alcool, perturbation fréquente du groupe, etc. Dans ce cas, les parents ou tuteurs de l'enfant devront venir le chercher dans les plus brefs délais et ne recevront aucun remboursement. De plus, chaque enfant ne respectant pas les normes de préventions contre la COVID-19 sera immédiatement renvoyé. **(Voir code de vie page suivante).**

Reçu pour déclaration fiscale

Le Relevé 24: Tous les clients, qui auront inscrit leur numéro d'assurance sociale à l'endroit prévu lors de l'inscription, pourront recevoir un Relevé 24 aux fins d'impôts. Il sera de votre responsabilité d'aller le télécharger le moment venu. Vous recevrez un courriel par l'équipe d'amilia. Vous trouverez lesdits Relevés 24 sous l'onglet "DOCUMENTS" dans votre compte amilia.

Une directive du ministère du Revenu nous oblige à demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de laquelle nous émettons le reçu. Si vous ne l'avez pas déjà fourni lors de l'inscription, veuillez nous le transmettre le plus tôt possible ou l'indiquer dans "MEMBRES"-"AUTRES INFORMATIONS" de la plateforme amilia.

Les reçus sont émis selon les directives du Gouvernement du Québec. Vous pouvez consulter le site Internet du ministère du Revenu pour connaître toutes les normes en vigueur.

Service de garde

Cette année nous offrons le service de garde de 17h à 17h30. Si vous souhaitez prendre ce service supplémentaire, vous devez l'ajouter à votre forfait sur la plateforme amilia. Aucun ajout en cours de semaine ne sera possible. Dans ce sens, prendre note que le tarif est pour une semaine, il n'est pas possible de l'ajuster en fonction du nombre de jour que vous souhaitez en bénéficier.



Code de vie et Engagement

Le code de vie s'inscrit dans notre intention d'offrir à tous un milieu de vie sain et sécuritaire, exempt de violence sous toutes ses déclinaisons et favorisant ainsi le respect intégral de la personne physique et morale. Le camp de jour du Lac en Cœur s'engage à assurer le maintien du présent code de vie.

Le parent s'engage à s'assurer de la compréhension de l'enfant présent et à veiller au respect du présent code de vie.

- Règle 1** : Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.
 - En utilisant des mots respectueux pour parler aux autres.
 - En ayant une attitude respectueuse (aucun geste déplacé).
 - En n'insultant pas et en ne me moquant pas des autres.
 - En ne favorisant pas la violence.
 - En évitant tous les types de bousculades (poussées, jambettes, etc.).

- Règle 2** : Je respecte mes animateurs et le personnel du camp.
 - En étant attentif aux consignes qui me sont données par un membre du personnel, pour ma sécurité et celle des autres.
 - En répondant, en m'expliquant et en agissant poliment.
 - En participant de façon positive aux activités proposées

- Règle 3** : Je respecte mon environnement et le matériel.
 - En utilisant correctement le matériel qui m'est confié.
 - En déposant les déchets dans les poubelles.
 - En prenant soin de la nature qui m'entoure.

- Règle 4** : Je respecte les mesures de préventions contre la COVID-19
 - En m'assurant d'être à 2 mètres de chaque personne
 - En me lavant les mains au moment demandé
 - En éternuant ou toussant dans mon coude
 - En limitant les contacts au visage
 - En n'apportant aucun objet personnel au camp
 - En ne partageant pas ma nourriture ni autres effets personnels
 - En étant honnête de mon état de santé
 - En jetant automatiquement son mouchoir dans la poubelle après utilisation



Code de vie et Engagement

Dans une situation de non-respect du code de vie, l'enfant sera exposé à des conséquences dont la teneur peut varier selon la gravité de l'offense. Les sanctions appliquées le seront généralement, dans un principe de gradation dans l'application de conséquences. Selon la gravité et la fréquence d'un comportement, la direction se réserve le droit d'appliquer les mesures appropriées.

Pour tout manquement important, un rapport d'intervention sera rempli par l'animateur du groupe de l'enfant. Il est à noter qu'un suivi sera effectué auprès des répondants de l'enfant lorsque celui-ci en sera à son troisième manquement. La direction les informera alors du comportement inadéquat, des interventions effectuées, de la suite des événements et du possible retour à la maison.

Toutefois, en cas de manquements sévères (ex. : violence, intimidation), les répondants de l'enfant pourraient être informés avant la troisième intervention et leur collaboration pourrait être requise pour rétablir la situation.

POUX ET LENTES : Nous demandons votre collaboration afin d'examiner attentivement le cuir chevelu de votre enfant avant son arrivée au camp. S'il y a apparence de lentes ou de poux, nous vous demandons de garder l'enfant à la maison et de nous aviser le plus rapidement possible.

En cas d'expulsion du camp, les répondants de l'enfant auront la responsabilité de venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais

J'ai pris connaissance du code de vie du Camp de jour du Lac en Cœur et m'engage à collaborer avec la direction si des interventions spécifiques doivent être faites auprès de mon enfant.

Je m'engage à respecter le code de vie du Camp de jour du Lac en Cœur et à adopter un bon comportement afin que nous (moi et les autres de mon groupe) passions un bon séjour au camp.

En cas de manquements sévères (ex.: violence, intimidation et non-respect des mesures de prévention de la COVID-19), l'enfant pourrait être expulsé immédiatement du camp. Sans possibilité de remboursement.



Reconnaissance de risque - COVID-19

La nouvelle maladie à coronavirus, COVID-19, a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne.

Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Le camp Lac en Cœur, via son nouveau programme de camp de jour, s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, le camp Lac en Cœur, ne peuvent garantir que votre ou vos enfants, ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal ne seront pas infectés par la COVID-19. De plus, sa participation aux activités pourrait augmenter ses risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En inscrivant votre ou vos enfants, vous acceptez les conditions suivantes :

1) Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que mon ou mes enfants, ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal puissent être exposés ou infectés par la COVID-19 par sa participation aux activités du programme de camp de jour du camp Lac en Cœur. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;

2) Je déclare que la participation de mon ou mes enfants ou de la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal aux activités du programme de camp de jour du camp Lac en Cœur est volontaire;

3) Je déclare que mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal n'a pas ou n'ont pas présentés des symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours tels que :

- De la fièvre (chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale) ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne;
- L'apparition ou aggravation d'une toux;
- Des difficultés respiratoires;
- Une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
- Un mal de gorge;
- Un mal de tête;
- De la douleur musculaire;
- Une fatigue intense;
- Une perte importante de l'appétit;
- De la diarrhée.



Reconnaissance de risque - COVID-19 (SUITE)

4) Je déclare m'engager à vérifier chaque jour l'état de santé de mon ou mes enfants ou de la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal et m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour lorsque celui-ci ou ceux-ci, ou toutes autres personnes de son entourage présentent les symptômes pouvant s'apparenter à la COVID-19 ci-dessus mentionnés.

5) Si mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal éprouvent des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe;

6) Je déclare que mon ou mes enfants, ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si mon ou mes enfants ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal voyagent à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas le ou les envoyer au camp de jour durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que le camp Lac en Cœur reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.



Rappel de règlements importants

- Cigarettes : Suite à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments, mais aussi, sur les terrains de camp de vacances. Pour en savoir plus, voici un lien utile. <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/loi-tabac>. Pour vous, parents ou accompagnateurs fumeurs, nous vous demandons de respecter ledit règlement quand vous serez sur le terrain du camp de vacances.
- Il est strictement interdit de consommer de l'alcool ou de la drogue sur le camp. Toute personne (enfant ou adulte) qui enfreint ce règlement sera immédiatement expulsée du camp.
- Toute circulation sur le camp, en dehors des heures d'arrivées et de départ, est interdite.

Conclusion

Nous espérons que l'information contenue dans ce guide aura su vous renseigner adéquatement et ainsi répondre à vos questions et à celles de votre enfant. Conservez-le précieusement jusqu'à la fin de son séjour.

Si vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante: secretaire@camplacencoeur.qc.ca ou par téléphone au numéro suivant : (418) 289-2316.

Nous avons hâte de vous accueillir pour un séjour rempli d'aventures et de découvertes au Lac en Coeur et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Bon été à tous !!

L'équipe du Lac en Coeur.

Adresse à entrer dans le GPS

Adresse à entrer dans le GPS :
50 chemin du Lac-en-Cœur
Lac-aux-Sables G0X 1M0